Le Nord

ADMINISTRATION
LILLE — 16, rue d'Angleterre, 16 — LILLE

CONDITIONS

Par la poste, Un an	20 francs
Six mois	10 francs
Trois mois	5 francs
Départements non-limitrophes et Etranger, port en sus.	

Les annonces sont reçues aux bureaux du journal, et dans toutes les agences.

BUREAU D'ANNONCES
1, rue des Sept-Agaches (Grand'Place), LILLE

TARIF DE PUBLICITÉ

Annonces	la ligne 0.50
Réclames	— 1.00
Faits divers	— 2.00
Au-dessus ou au-dessous du « Feuilleton »	— 3.00
Dans les « Dépêches de la Nuit »	— 3.00
Etat-civil	— 2.75
Chronique locale	— 4.00
Echos	— 5.00
Gazette du Nord	— 5.00

Temps probable. — En France, le temps va rester généralement nuageux avec température sensiblement la même ; quelques pluies sont probables.

La première condition pour qu'une chose puisse être bien faite, c'est que le temps de la faire soit venu. E. B.

Epilogue imprévu et invraisemblable

Ou sait que les socialistes, stylés par les Vénérables des Loges, sont passés maîtres dans l'art de **bluffer**.

Maints événements de l'histoire locale ont, sous ce rapport, solidement assis leur réputation.

La « sotte aventure » dont nous avons parlé hier nous en a donné une nouvelle preuve.

Le « Réveil » socialo-maçonnique a déjà tiré de ce sac à malices deux ou trois moutures : « papillons » répandus à profusion dimanche pour influencer les électeurs, numéro spécial le soir plein de grands titres à sensation et de détails mélimélodramatiques. Hier matin, nouveau numéro à gros titre et sous-titres effrayants.

Mais, la nuit avait déjà un peu rafraîchi les esprits du « Réveil ». Hier matin il déchantait un peu. Il ne criait plus : « tous les Frères sont arrêtés » ! Les arrestations, en effet, se réduisaient à quatre. Et encore, sur ces quatre « frères », il y a deux ouvriers typographes très authentiques et absolument laïcs. Et un troisième n'est pas Frère du tout. Reste un inculpé qui est peut-être un religieux.

En outre le « Réveil » ne parle plus de « crime » ! Et s'il maintient le mot de « complot » c'est sans conviction.

Même au « Réveil » on a quelque sens du ridicule.

Si bien qu'en somme tout se ramène à quelques délits d'ordre électoral, que nous désapprouvons, certes, mais qui sont hors de toute proportion avec le tapage infernal que font ceux qui les exploitent.

La simple vérité est que quatre personnes, qui ne se sont pas concertées, ont eu le tort de se livrer à une pratique qui est d'un **usage courant... au Parlement**.

Il ne se passe pas de séance, en effet, au Palais-Bourbon, où l'on n'assiste à ce curieux spectacle : il y a une centaine, une cinquantaine, parfois moins encore de députés dans la salle au moment du vote. Le scrutin est ouvert. Et l'on voit nos honorables de tous les partis faire exactement ce qu'on fait dimanche à Lille nos quatre « criminels ». Ils se chargent des bulletins des absents et votent à leur place.

Et ils ne votent pas seulement pour trois ou quatre absents, mais pour vingt, pour trente et plus encore de collègues qui sont aux champs et à la ville.

Résultat : une cinquantaine de votants et cinq cents suffrages exprimés !

Le « crime » abominable qui effarouche la pudibonderie du « Réveil » est donc **d'avoir voté par procuration comme font journellement les députés.**

Et l'on ne s'explique pas, après cela, la grande émotion des citoyens Delory et Ghesquière, qui poussant des hauts cris pour des faits qu'ils ont commis eux-mêmes des centaines de fois ou qu'on a commis pour eux.

A eux c'est permis, soit ! Mais le malheur des religieux exilés par des lois iniques ; le malheur de ces citoyens électeurs qu'on a jetés sur la rue, dont on a volé les maisons et les biens pour enrichir des liquidateurs et leur permettre de faire la « haute noce » avec leurs amis parlementaires ou théâtreux ; le malheur de ces proscrits, dis-je, est de n'avoir pas, comme les citoyens Delory et Ghesquière, des permis de circulation gratuite en première classe sur tous les chemins de fer.

Leur malheur est qu'ils sont pauvres — parce qu'on leur a tout volé — et que de revenir dans leur patrie exercer leur droit absolu de citoyens leur coûterait trop cher. Alors, certains d'entre eux ont bédé à la tentation. Ils ont confié, comme de simples députés, leurs bulletins à des mandataires pour émettre à leur place **un vote qu'ils avaient le droit d'émettre**, puisqu'ils sont électeurs dûment inscrits.

Le « crime » de ces électeurs exilés est donc surtout d'être pauvres.

⁂

Mais en voici bien d'une autre.

L'honorable maire de Lille, M. Charles Delesalle, ému entre mesures de ces incidents et du vacarme savamment organisé autour d'eux par la socialo-maçonnerie, a pris la décision précipitée de donner sa démission de maire.

On verra plus loin sa lettre.

Elle témoigne, certes, d'un homme plein de droiture, à qui tout soupçon de fraude répugne extrêmement.

Mais les Lillois n'avaient pas besoin de cette preuve nouvelle de sa délicatesse à laquelle ils sont unanimes, dans tous les partis, à rendre hommage.

Par ailleurs, ils tiennent à leur maire qu'ils aiment, qu'ils respectent et qui a rendu à leur ville tant de services.

Et ils regretteront amèrement que ce magistrat d'élite ait cédé au grossier chantage de la coalition des Loges et de la Sociale.

Il est clair comme le jour que ni les bureaux de l'hôtel de ville, ni surtout la personne du Maire, ne peuvent être soupçonnés de la moindre connivence avec les pratiques électorales incriminées.

Tout s'est passé et se passe à la mairie comme sous les municipalités précédentes. Les religieux, citoyens français, ont été régulièrement inscrits. Les cartes ont été délivrées selon le mode traditionnellement en usage, du temps du citoyen Delory comme depuis. Il n'y a de fautifs que ceux qui en ont abusé.

Voilà ce qui est notoire, connu de tout le monde. Et il nous est permis de regretter que l'honorable M. Delesalle, obéissant à un excès de délicatesse, sans doute irréfléchie, ait fourni à ses adversaires implacables, qui sont aussi ceux de l'ordre public, un argument imprévu et sans fondement, qu'ils s'empressent d'exploiter pour corser leur grotesque campagne.

Ne voilà-t-il pas que le citoyen Saint-Venant lui-même sort son encombrante personne de l'ombre où l'avait plongée sa retentissante défaite, et prétend se défaire de son ample veste !

Où s'arrêteront les blackboulés ? Bientôt ce seront toutes les élections du Nord qui seront remises en question pour cette ridicule et minuscule histoire.

Nous voulons espérer que les excellents édiles que le suffrage universel de Lille a investis à plusieurs reprises de leur confiance, réagiront contre ce mouvement et tiendront crânement tête à cet orage où il y a plus de tonnerre que de foudre.

On n'a pas le droit de déserter un poste de devoir parce qu'on y serait attaqué par le plus absurde et le plus grossier des stratagèmes.

Les volontés régulièrement exprimées de 20.000 citoyens crient plus fort que toutes les criailleries des maîtres-chanteurs.

DEM.

LA DEMISSION de M. le Maire de Lille

Voici le texte de la lettre adressée par M. le maire de Lille au préfet du Nord :

Lille, le 11 mai 1914.

Le Maire de Lille
à Monsieur le Préfet du Nord,

Monsieur le Préfet,

En raison des événements électoraux qui ont marqué la journée d'hier et tenant à me désolidariser des manœuvres que je désapprouve plus énergiquement que quiconque, j'ai l'honneur de vous adresser ma démission de Maire de Lille.

Veuillez agréer, Monsieur le Préfet, l'assurance de ma plus haute considération.

Le Maire de Lille,
CH. DELESALLE.

Le « bluff » socialiste

Les citoyens-députés Ghesquière et Delory auraient adressé au procureur de la République une plainte ainsi conçue :

« La détention de plusieurs cartes d'électeurs par des congréganistes arrêtés ce jour prouve que des manœuvres frauduleuses ont été commises par l'administration municipale de Lille.

« En conséquence, les soussignés, Gustave Delory et Henri Ghesquière, députés du Nord, ont l'honneur de déposer une plainte contre M. Charles Delesalle, pris en sa qualité de maire de Lille, responsable des fausses inscriptions, en général de toutes les irrégularités qui entachent la confection des listes électorales et notamment des distributions illicites de cartes.

« Veuillez agréer, Monsieur le Procureur, nos sincères salutations.

« Signé : Gustave Delory,
Henri Ghesquière. »

De son côté, le citoyen Saint-Venant, qui a été distancé de plus de 3000 voix par M. Vandame, a eu le toupet d'adresser, lundi matin, une lettre au préfet demandant l'annulation des opérations électorales dans la première circonscription !

Le bureau des élections a agi légalement

L'établissement des listes électorales est fait à Lille avec une précision telle — nous l'avons fait remarquer à cette époque — qu'aucune demande en radiation n'a été présentée après le 4 février. Les inscriptions ne sont reçues que sur présentation du livret militaire, qui indique le lieu de naissance et le lieu de résidence.

Pour la remise des cartes électorales, le livret militaire est encore exigé, indépendamment d'une carte de l'élection précédente et de toutes autres pièces d'identité, prouvant que l'électeur a satisfait aux obligations militaires et réside à Lille.

Par cette méthode, conforme à la légalité, toutes les garanties sont prises. Des centaines d'électeurs appartenant à toutes les opinions, et surtout socialistes, retirent ainsi leur carte électorale.

On se trouve donc en présence d'actes individuels, que ne peuvent évidemment empêcher ni le bureau des élections, ni l'administration municipale.

CE QUE DISENT LES JOURNAUX

Si le « Progrès du Nord », dont les candidats de cœur, MM. Castiau et Macarez, sont battus par des socialistes, ne pense rien encore du scrutin de ballottage, le « Réveil », au contraire, se réjouit impudemment du succès de sa tactique, qui a consisté à faire glisser les voix radicales dans le sac socialiste. Comme si cette manœuvre ne dépassait pas de cent coudées en audace et en fourberie la niaise aventure des quatre électeurs qui se sont cru permis de voter pour autrui !

Mais la journal judéo-maçonnique dénonce ce qu'il appelle « le grand complot de la calotte et de la réaction » et grossit à plaisir les incidents de dimanche ! Ne va-t-il pas jusqu'à vouloir s'ériger en justicier, mêler hypocritement M. le Maire de Lille et ses adjoints « à toute cette cuisine criminelle », prétendre « que la victoire municipale réactionnaire de 1912 à Lille est due aux mêmes manœuvres délictueuses » et espérer que l'enquête judiciaire révélera le vaste complot tramé contre le suffrage universel et contre la République !!

—o—

L' « Echo », comme il l'a été pendant la dernière partie de la campagne électorale, reste hypnotisé par la troisième circonscription de Lille. Il n'épilogue que sur le résultat du scrutin qui « a fait passer sur le crâne de M. Delory le vent de la défaite ».

« Avec un bon candidat, dit-il, d'opinion fermement républicaine, le socialisme peut être endigué. Mais encore faut-il que les avancés ne donnent pas ce spectacle ahurissant à force de contradiction, de combattre au premier tour les socialistes, qui, d'ailleurs, les injurient copieusement, et de faire voter, au ballottage, pour leurs insulteurs de la veille, primitivement combattus au nom de principes réputés intangibles ».

Cependant, ajoute l' « Echo », « les radicaux de la troisième circonscription de Lille ont donné, en grand nombre, un remarquable exemple de désintéressement ». Eh bien ! certains progressistes ne pourraient-ils pas les imiter à l'occasion ?

—o—

La « Dépêche » regrette la perte douloureuse et encore inexpliquée de M. Dumont, « l'excellent député de Dunkerque, qui sera remplacé comme député, mais pas comme homme de talent, par un odieux sectaire ».

Peu s'en est fallu, constate notre confrère, que l'effort de nos amis, « soutenant leurs candidats ou leurs alliés », dans plusieurs circonscriptions, notamment dans les 3e et 5e de Lille et dans le 2e de Douai, n'ait brisé l'inoffensive coalition qui s'est formée entre les radicaux et les socialistes.

Et il conclut :

« Combien les résultats auraient pu être modifiés si nous n'avions eu, non seulement nous, mais encore les radicaux modérés, à lutter contre la plus épouvantable pression électorale qu'on ait jamais constatée dans notre pays. Les électeurs votant librement, la face des ballottages aurait été changée.

Au milieu de ces tristesses que nous ne songeons nullement à dissimuler, reste l'espérance de rencontres meilleures quand nous aurons en mains un mode de votation élargi et affranchi, la Représentation proportionnelle libératrice et pacificatrice.

Nous ne saurions terminer ces brèves observations sans saluer la belle et honorable victoire de M. Groussau, belle et honorable non seulement pour le digne représentant de la 9e circonscription de Lille, mais aussi pour ses électeurs qui se sont ressaisis avec tant d'énergie et d'entrain.

Gazette du Nord

On annonce la mort :

— A **CROIX (Saint-Martin)**, de **Mme Emile Meickers**, née **Eugénie De Vrieze**, décédée dans sa soixantième année, munie des sacrements.

La défunte était l'épouse de M. Meickers, chantre de la paroisse, et abonné à la « Croix ».

— A **CAMPHIN-EN-CAREMBAULT**, de **M. Alphonse-Marie Sion**, ancien président du bureau de la fabrique de l'église de Camphin, membre de la Confrérie de Notre-Dame du Mont-Carmel et de toutes les Confréries de la paroisse, décédé le 10 mai, dans sa 77e année, muni des sacrements.

Les funérailles auront lieu le mercredi 13 mai, à onze heures.

— A **SAINT-GAULTIER** (Indre), de **M. le comte Robert de Bondy**, décédé à l'âge de 38 ans.

M. de Bondy avait épousé Mlle Emilie de La Grange, de la Motte-au-Bois, près d'Hazebrouck, fille de Mme la baronne Ernest de La Grange, et petite-fille de M. la baron de La Grange, ancien député du Nord.

Nous recommandons aux prières l'âme des défunts et offrons à leurs familles nos chrétiennes condoléances.

Jésus, Marie, Joseph (7 ans et 7 quarant.).

— Lundi, à onze heures, en l'église Saint-Joseph, à **ROUBAIX**, a été célébré le mariage de **M. Georges Frelin** avec **Mlle Gabrielle Tonneau**.

M. le vicaire général Jourdain a prononcé une délicate allocution, reçu le consentement et a dit la messe.

Les témoins étaient : M. Maurice Frelin, sous-officier au 43e, frère du marié, et M. Alfred Tonneau, frère de la mariée.

M. René Duforest, baryton, a chanté l' « Ave Maria » de Delaquerrière et l' « Hosanna » de Granier, et M. Constantin Declerck, basse, a exécuté l' « O Salutaris » de Rousseau, « Panis Angelicus » de César Franck et la « Bénédiction nuptiale » de Defives.

— On nous annonce les fiançailles, à **FIVES-LILLE**, de **Mlle Germaine Bouillet**, fille de M. et Mme Bouillet-Bigo, avec **M. Lucien Boone**, agent de change, fils de M. Henri Boone et de Madame, née Bériot.

LA PERSECUTION RELIGIEUSE

LA LOI CONTRE LES CONGRÉGATIONS

Le Parquet de Lille vient de renvoyer devant le tribunal correctionnel, sous l'inculpation de reconstitution de congrégation, MM. Hamez, en religion Frères Flamidien, Léger, en religion Frère Paul, et Fabre, pharmacien.

ÉCHOS

LA RÉPONSE PAYÉE TÉLÉPHONIQUE

On connaît la création de l'accusé de réception téléphonique. L'exploitation téléphonique vient de compléter cette mesure.

Dorénavant, l'expéditeur d'un avis d'appel pourra payer la communication téléphonique de son correspondant, de même qu'il peut déjà lui payer la réponse par télégramme.

Un huitième spécial : RP, transmis en tête de l'avis d'appel, signalera au bureau de destination que la réponse téléphonique a été payée. Ce bureau dressera, au nom du destinataire, un bon de réponse qu'il utilisera à son gré.

L'ESCADRILLE MILITAIRE LYONNAISE dans le Nord

LE DÉPART DE DOUAI

L'escadrille du capitaine Voisin, dont on connaît la merveilleuse randonnée, a quitté la Bravelle, entre 3 h. 1/2 et 4 h. du soir, pour gagner Dunkerque, en passant par Lille.

LE PASSAGE A LILLE

L'escadrille militaire, composée de six biplans, qui avait atterri dimanche à Rouchin, est repartie hier matin pour se diriger sur Dunkerque.

L'aviateur Clément a fait quelques exercices de voltige au-dessus de la Ville puis a cinglé à son tour vers Dunkerque.

A ARMENTIÈRES

Lundi, entre 4 heures et demie et 5 heures du soir, un aéroplane de l'escadrille lyonnaise, ont survolé Armentières se dirigeant vers Dunkerque.

A BAILLEUL

Lundi, entre 5 et 5 heures et demie, six avions militaires sont passés au-dessus de la ville. Une foule nombreuse guettait leur passage.

A deux heures, un auto monté par dix mécaniciens et un aviateur, et chargé de pièces de rechange pour aéroplanes est passé à Bailleul se rendant à Dunkerque.

L'auto-ambulance suivait de près les aéroplanes.

A CASSEL

Le passage de l'escadrille lyonnaise, commandée par le capitaine Voisin, a été suivie avec grand intérêt par les habitants de Cassel.

Certains des aéroplanes composant l'escadrille passèrent à une grande hauteur, suivant la voie ferrée de Lille-Dunkerque et se dirigeant vers la mer du Nord.

L'ARRIVÉE A DUNKERQUE

Les six avions militaires du Groupe de Lyon partis de cette Ville le 12 mars, sous la direction du capitaine Voisin, sont arrivés à l'aérodrome de Saint-Pol-sur-Mer lundi après-midi ayant à ce moment effectué plus de 6.000 kilomètres.

Une foule de plus de 500 personnes stationnait aux abords du champ d'aviation où vers cinq heures les avions étaient attendus.

A 5 h. 30 apparut le premier, celui du lieutenant Valmorenge ; en un magnifique vol plané, très doux, donnant l'impression d'une maîtrise absolue de l'appareil, l'aviateur descendait mollement, l'allumage coupé à 5 h. 40 après avoir lentement évolué autour du terrain à une hauteur de 250 mètres environ.

Presque simultanément, deux autres avions survenaient alors à l'horizon, c'étaient ceux du lieutenant Gabriel et du brigadier Biot.

Après de gracieux tournoiements d'oiseaux fatigués, les aviateurs se posaient à leur tour au milieu des acclamations.

Puis le chef de l'escadrille, le capitaine Voisin, apparaissait à son tour à l'extrême horizon et à 6 h. moins 10 atterrissait à son tour.

A 6 heures, les deux derniers avions ronflaient au-dessus du champ.

De nombreuses notabilités du monde militaire et civil étaient présentes.

Un hinch fut servi à 6 h. 1/2 aux vaillants aviateurs qui bronzés, mais nullement fatigués, se déclarèrent enchantés de leur raid jusqu'ici.

Ils resteront à Dunkerque deux jours où sans se reposer, ils effectueront de nombreux vols et reconnaissances, après quoi toute l'escadrille reprendra son vol sur Le Crotoy pour entreprendre ensuite un nouveau voyage d'ensemble de 500 kilomètres.

LA CONFIRMATION A GONDECOURT

C'était fête à Gondecourt, jeudi dernier. Mgr l'évêque de Lille devait confirmer les enfants de la paroisse.

Dès le matin, malgré la pluie qui tombait fine et lente, mais continue, la rue de Seclin est en émoi. Des arcs de triomphe se dressent, des drapeaux, des oriflammes se déroulent et flottent au souffle du vent.

Et voici que tout à coup défilent en ordre 16 cavaliers, fiers sur leurs robustes chevaux richement enrubannés, et 22 cyclistes dont les vélos, artistement ornés, sont autant de bouquets ambulants. Ils vont jusqu'aux frontières du village et là, le chef de file, M. Duhem, adresse à Monseigneur, qui arrive de Seclin, quelques paroles de bienvenue. Puis le cortège se met en marche, marche triomphale, car depuis la première maison du village jusqu'au presbytère, sur un parcours de 300 à 400 mètres, nous comptons jusqu'à 14 arcs fleuris, magnifiquement décorés, et dont les inscriptions, comme le fait remarquer Monseigneur, sont merveilleusement adaptées aux circonstances. Les cloches sonnent à toute volée et la foule, qui devient plus compacte de minute en minute, acclame son évêque et s'agenouille pour recevoir sa première bénédiction. Alors Monseigneur touché de cet accueil si enthousiaste et vraiment filial descend de voiture et il nous semble alors vivre la scène si touchante de l'Evangile, où nous voyons Notre-Seigneur bénissant avec effusion et sans se lasser les petits enfants de Galilée.

Enfin le cortège est aux portes de l'église. Là, le vénérable M. Cordonnier, président du Conseil paroissial, adresse à Monseigneur, d'une voix claire et assurée malgré ses 83 ans, au nom de la paroisse, des protestations de filial attachement, d'entière soumission, des vœux de long et féconds pontificat.

Alors se déroulent les cérémonies de la Confirmation. Mgr Margerin, vicaire général, recteur des Facultés catholiques, monte en chaire et dans un langage d'une simplicité élégante, après avoir interrogé quelques confirmands, explique à l'assistance la nature et les fruits du Sacrement de Confirmation.

Puis 150 enfants de Gondecourt et de Chemy défilent au banc de communion, où, par le ministère de Mgr l'Evêque, ils reçoivent, pieux et recueillis, les dons du Saint-Esprit.

Monseigneur monte en chaire et au remarquable discours de M. le Vice-Doyen répond avec une délicatesse exquise : il se déclare tout spécialement touché de l'accueil chaleureux et « inoubliable » des Gondecourtois.

L'après-midi, vers 4 heures, quand la cloche annonça le départ de Monseigneur, en un clin d'œil cavaliers et cyclistes se trouvèrent réunis sur la place déjà noire de monde.

C'est à grand peine que Monseigneur put se frayer un passage à travers cette foule avide encore de le voir et de recevoir une dernière bénédiction.

Enfin l'auto s'ébranle, précédé par les cavaliers, suivi par les cyclistes. Partout, dans la rue de la Barre comme dans la rue de Seclin, ce ne sont que drapeaux, oriflammes, arcs de triomphe.

« Qu'il daigne revenir parmi nous », telle était l'inscription du dernier arc fleuri, et c'est bien là le vœu de la chrétienne population de Gondecourt.

Le cortège qui accompagnait Monseigneur ne se disloqua qu'au Bac-à-Wavrin et là, aux cris de « Vive Monseigneur » que poussèrent cavaliers et cyclistes, Mgr l'Evêque de Lille répondit par un « Vive Gondecourt » que les Gondecourtois n'oublieront jamais.

LES VOLS PAR MANDATS POSTAUX

80.000 FRANCS DÉROBÉS

Une note officielle

Le ministère du Commerce et des P.T.T. communique la note suivante :

« Un article paru le 10 mai dans un journal annonce que d'habiles escrocs ont réussi à encaisser dans divers bureaux de Paris et de province, des mandats postaux pour une somme de 500.000 francs. Le contrôle permanent que l'Administration exerce sur l'important service d'argent a permis d'établir que le montant des vols ne dépasse guère 80.000 francs ; toutes les mesures ont été prises pour que, par une rapide inspection, on arrive à connaître si les mandats touchés indûment, étaient authentiques ou falsifiés ».

UN INCENDIE A L'USINE DES PRODUITS CHIMIQUES EYCKEN ET LEROY

A WASQUEHAL

Plus de 50.000 francs de dégâts

Lundi, vers 3 heures de l'après-midi, un incendie s'est déclaré dans un atelier où se fabrique l'eau oxygénée, derrière l'établissement de MM. Schweitzer frères. Deux ouvriers étaient en train de vider, au moyen d'une bâche, un tonneau de bioxyde de baryum, matière inflammable, lorsque par suite du choc d'un clou, une étincelle se produisit et mit le feu au produit.

Les flammes prirent des proportions telles que les ouvriers, malgré leurs efforts, ne purent les étouffer. Ils donnèrent l'alarme et l'on mit en batterie la pompe de l'usine, tout en demandant par téléphone du secours au peignage Holden à Croix, à l'usine des Instruments aratoires et à la teinturerie Hannart.

Malgré les efforts réunis des pompiers de ces établissements, les flammes avaient détruit en partie la toiture du magasin de fabrication, et tous les produits qui s'y trouvaient renfermés. En voulant noyer le produit inflammable, qui, réfractaire à l'eau, dégage à son contact un gaz oxigène, deux pompiers ont reçu dans les yeux et aux bras des éclaboussures.

Ce sont Robert Boussemart et Auguste Boudry. Ils ont reçu les soins du docteur Barroyer et les félicitations de leur capitaine.

Après deux heures d'efforts, on fut maître du feu, et il fut possible de faire une première expertise des dégâts, qui monteront au moins à 50.000 fr. Ils sont couverts par une assurance.

La gendarmerie est allée vers 5 heures relever les causes du sinistre.

L'EMPOISONNEUSE DE CLARY

A CAMBRAI

Octavie Lecompte est arrivée à Cambrai lundi matin, par le « Dijonnais ». En voyant les curieux qui la regardaient à la gare, elle eut le cynisme de dire : « Ils s'occupent plus de moi que je ne m'occupe d'eux ». Elle fut conduite à la maison d'arrêt en voiture de place. Des gardiennes spéciales sont arrivées pour surveiller la condamnée à mort.

INCENDIE

A COUDEKERQUE-BRANCHE

Dans la nuit de dimanche à lundi, un incendie s'est déclaré vers minuit et demi, section B, à Coudekerque-Branche, dans une grange appartenant à M. Vandenbroucke, charron près l'église Ste-Germaine.

Quelques voisins accoururent aussitôt porter les premiers secours, tandis que le clairon Patipier donnait l'alarme ; le garde Marchelier et plusieurs pompiers accoururent peu après et le lieutenant Rœls, prévenu par téléphone par M. Sanseu, prenait à 1 heure de rapides et énergiques mesures pour circonscrire le fléau.

Tout danger était écarté vers 1 heure 30. La maison d'habitation avait pu être préservée ; on estime les dégâts à un millier de francs couverts par l'assurance.

FEUILLETON N° 22

L'ILE ENVAHIE

Par Georges de Lys

Jusqu'au passage du dernier homme, le père s'imposait l'obligation d'espérer encore... Hélas ! cette source se tarissait goutte à goutte avec chaque échelon disparu.

Et voici qu'en queue de colonne apparut le colonel Forcioli. Comme il se trouvait sous l'observatoire du comte, il dit à l'officier qui chevauchait à son côté :

« Quel pays d'embuscades ! J'ai été, je crois, bien avisé en évacuant, dès le départ du parlementaire, la prisonnière sur Sartène, où elle est à cette heure. Ma responsabilité à son égard est désormais dégagée. »

Ainsi, c'était bien vrai : la perspicacité de l'éclaireur ne l'avait pas trompé ; Detta était désormais hors de la portée des siens.

Un besoin impérieux s'empara du comte d'exhaler manifestement sa colère et de faire expier son atroce déception à l'ennemi. Il ordonna le feu et cribla de projectiles la colonne entassée au bas de la pente. Forcioli ne dut son salut qu'à la chute de son cheval, qui roula sous les premières balles et protégea de son corps son cavalier tombé près de lui.

Mais le chef, qui survivait dans Cecco malgré sa douleur, ne pouvait exposer sa petite troupe à un massacre. L'hécatombe accomplie, il jeta le signal de la retraite, avant que l'adversaire n'eût pu faire face en arrière et tirer de l'assaillant une rançon sanglante.

A l'approche de Gargiaca, le comte regagna la route dans l'espoir de recueillir auprès des habitants des renseignements précis. En débouchant, il eut l'explication de la lueur rougeâtre dont, depuis qu'il approchait, l'avait inquiété le reflet dans le ciel.

Le village flambait. A son passage, l'ennemi avait mis le feu aux quatre coins, par représailles, ayant trouvé le pays évacué de sa population mâle qui, à son jugement, avait dû rejoindre et grossir les rangs de ses partisans dont il avait eu déjà tant à souffrir. En réalité, les hommes avaient simplement gagné les maquis voisins et maintenant ils accouraient vers leurs maisons en feu, éperdus de rage et assoiffés de vengeance. Mazza di Porto comprit qu'il allait recruter en eux de nouveaux soldats.

Et soudain une pensée, folle d'audace, s'implanta en son esprit : rallier ses hommes, appeler à lui tous les bras valides des villages voisins, avec eux marcher jusqu'aux portes de Sartène, entourer la ville d'une ceinture de guérillas prêtes à un coup de main pour délivrer la prisonnière. Quand les Corses connaîtraient l'incendie de Gargiaca, la fusillade d'Antonio Ruma et de son compagnon, la capture d'une fille de leur race et son péril de mort tous se lèveraient contre l'envahisseur, cet Italien maudit depuis tant de siècles et dont la tyrannie ancienne avait laissé un ferment de haine prêt à lever dans tous les cœurs. Certes, le comte n'aurait plus pour les armer les carabines à répétition et à longue portée dont le commandant Le Peyen avait muni sa troupe ; mais chaque insulaire possédait sa vieille escopette à deux coups dont à cent pas la balle était sûre, et pour combattre dans ce pays de maquis cette portée était insuffisante. Et pour les corps à corps, le stylet au bout d'un bras corse saurait défier sabres et baïonnettes.

Autre avantage compensant bien des choses, chacun de ses hommes combattrait sur sur un terrain connu, aidé par les intelligences qu'il trouverait auprès de toute la population et par l'appui, actif ou passif mais certain, qu'elle lui apporterait dans l'exécution de tout coup de main.

Mazza di Porto rédigea, en idiome local, une proclamation par laquelle il exposait les exactions ennemies, le danger pressant de Detta et appelait aux armes tout Corse valide pour la sauvegarde de la grande et de la petite patrie. Des émissaires choisis furent chargés de la colporter en hâte dans toute la région. En même temps, le comte écrivait à Hervé Le Peven :

« Mon commandant,

« Si des nécessités impérieuses me forcent à cesser de servir sous vos ordres, je m'y résous avec d'autant moins de remords, que désormais votre retraite est assurée, la colonne ennemie ayant rétrogradé sur Sartène, et que je reste sur la ligne qui vous couvre. J'ai conscience, en même temps, que la nouvelle campagne de partisans, dans laquelle je m'engage avec un effectif très grossi, servira plus utilement la cause du pays que ma présence à votre arrière-garde. D'ailleurs, si le succès couronne l'expédition que j'entreprends, je ne tarderai pas à rallier les forces régulières de l'armée avec un contingent formé de tous les patriotes soulevés dans le pays envahi. Soyez certain surtout qu'en me consacrant actuellement à la cause de ma fille, je n'en sers pas moins celle de la France.

« MAZZA DI PORTO. »

Les émissaires du comte avaient, en outre, pour mission de diriger les insurgés, par groupe de commune, sur le massif montagneux qui domine l'est de Sartène, aux environs de la **foce** d'Aizo où, le soir, devraient être réunis leurs chefs pour combiner l'action générale. Ils auraient grand soin de se tenir à couvert des patrouilles italiennes, qui devait se croire à l'abri de tout danger immédiat. Cette sécurité trompeuse était un des meilleurs atouts pour la réussite de la tentative préméditée.

D'autre part, des espions, choisis parmi les plus habiles de ses partisans, qui s'adjoindraient le concours de femmes sûres prises dans leur parenté ou leurs amis, auraient à pénétrer dans Sartène, avec l'allure d'habitants paisibles et à se renseigner sur le local où était internée Detta. Ils en étudieraient les abords, la surveillance, les points faibles, les moyens de s'y introduire et la ligne de retraite la plus favorable après l'enlèvement.

Mazza di Porto savait pouvoir se fier à l'adresse non moins qu'au dévouement de ceux qui s'emploieraient à cette tâche. Il connaissait sa race, la puissance de dissimulation que des siècles d'oppression avaient incarnée en elle et savait que ni intimidation, ni ruse n'arracheraient aux lèvres les mots qu'elles ne voudraient pas prononcer.

La fièvre de sa nouvelle espérance réintégrait la comte dans sa lucidité d'esprit et dans l'énergie de son caractère. L'inaction l'eût anéanti. Agir, au contraire, non seulement le rétablissait dans son équilibre, mais encore surexcitait sa force morale. Allant jusqu'au bout de l'effort humain, il avait foi que Dieu l'aiderait.

Sitôt après le départ du parlementaire, le colonel Forcioli avait prévu que tout serait tenté pour lui reprendre la prisonnière. Il se sentait environné d'embûches dans ce pays inextricable, d'où pouvait, de toutes parts, tomber sur lui à l'improviste un ennemi insaisissable, aussi prompt à se montrer qu'à disparaître. Il songea donc à se prémunir contre un enlèvement qui lui ravirait le seul otage qu'il possédât et qui pût le couvrir un peu de son insuccès.

Le lieutenant Orazzio del Muni, qui commandait le peloton de cavalerie adjoint à la colonne, fut demandé par le colonel et reçut l'ordre de faire immédiatement seller ses chevaux et d'escorter l'unique fourgon d'ambulance qu'il eût comme voiture couverte dans la colonne. Mlle Mazza di Porto y serait enfermée sous bonne garde de la prévôté, et d'ailleurs lui, chef d'escorte, en répondrait sur sa tête. Ainsi, à l'heure même où Mériadec de Kerduel formulait sa demande de se joindre aux partisans du comte pour la délivrance de Detta, la jeune fille déjà était soustraite à la tentative projetée et roulait sur la route de Sarthène.

Ce n'était pas sans une révolte intime que le lieutenant del Muni s'était investi de la besogne de geôlier d'une femme ; un tel rôle froissait les délicatesses de son être. Noble de sentiments comme de race, il se sentait soldat pour se battre et non pour mener des victimes au bourreau. Mais lui aussi avait dû subir le dur joug de la discipline et obéir sans discuter. Il s'était présenté à la captive, honteux de ses fonctions, s'en était même excusé près d'elle en recommandant tous égards aux gendarmes qui s'installaient avec Detta dans la fourgon. Elle n'avait pas paru l'entendre et s'était laissé emmener, muette, raidie dans sa fierté qui lui interdisait toute protestation, dont elle savait d'ailleurs la vanité, mais le cœur serré à voir s'éteindre le rayon d'espérance que le dernier mot de Mériadec de Kerduel avait infiltré dans son âme. Le secours des siens arriverait trop tard !... Une fois incarcérée à Sarthène, au centre du corps de débarquement, rien ne pourrait plus la soustraire à ses ennemis ; car elle n'avait aucune illusion quant au verdict des juges devant lesquels elle comparaîtrait, pour la simple sauvegarde des formes de la justice aux yeux du monde civilisé.

(A suivre).

CHOCOLAT D'AIGUEBELLE
CACAO D'AIGUEBELLE
Dépôt : 74 bis, rue Nationale, LILLE.
TÉLÉPHONE 11-36